

News! de la Coopération luxembourgeoise

Passation des pouvoirs

Suite aux élections du 20 octobre, la passation des pouvoirs du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire s'est tenue le jeudi 5 décembre à 9 heures à l'Hôtel St. Augustin. Le ministre sortant, Marc Spautz, a accueilli son successeur, Romain Schneider, à la Direction de la coopération au développement en présence des médias et de l'équipe du ministère.

A côté du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Romain Schneider continue à occuper le poste du ministre des Sports. En renonçant à son ancien poste de ministre de l'Agriculture et de la Viticulture, Monsieur Schneider a également pris la fonction de ministre de la Sécurité sociale.

Le ministre Schneider s'est réjoui de travailler avec l'équipe de la Direction de la coopération et avec les différents partenaires de la coopération luxembourgeoise. En tant qu'ancien ministre de l'Agriculture et de l'Economie solidaire il avait d'ailleurs déjà coopéré avec certains acteurs de la coopération et mis en œuvre des instruments similaires.

Dans ses nouvelles fonctions le ministre Schneider a participé dès le 12 décembre au Conseil développement à Bruxelles et a rencontré ses collègues européens, ainsi que le Commissaire Piebalgs. A cette occasion il a eu l'occasion de préciser la position du Luxembourg concernant l'après-2015 et en matière de cohérence des politiques pour le développement.



© 2013 SIP/ Charles Caratini



Contenu

Articles

Passation des pouvoirs	1
Salvador	2
Cabo Verde	3
Mali	3
Philippines	4
Evaluation	5
Cohérence des politiques	6

En bref

Washington	3
Réunion ONG	5



Cérémonie de remise de subsides aux ONG bénéficiaires du Fonds compétitif pour les organisations de la société civile du Salvador



Remise de médaille à Marie-Josée Jacobs

Le Salvador : un précurseur d'une nouvelle ère de Coopération au Développement ?

Au Salvador, l'aide publique au développement représente 2 % du PIB et 28 % du montant des dépenses publiques à caractère social. Cependant, en raison du bon développement économique du pays, plusieurs bailleurs de fonds ont entamé un désengagement progressif. Vu l'importance des ressources provenant de la coopération internationale pour le développement social du pays, le gouvernement salvadorien s'engage à assurer aux bailleurs une efficacité et une efficience de l'utilisation de l'aide publique reçue. Le Salvador a concrétisé ses engagements internationaux pour une Coopération efficace au Service du Développement, en élaborant un Agenda pour l'Efficacité de la Coopération.

Cet Agenda, qui se décline en cinq axes, ne se limite pas à la Coopération bilatérale Nord-Sud, mais aborde également la Coopération multilatérale, la Coopération décentralisée, la Coopération Sud-Sud ou triangulaire et la Coopération régionale.

Ainsi, au cours des années à venir, des mécanismes de coordination entre les acteurs de développement seront établis de manière à ce que le soutien financier issu des partenariats bilatéraux soit géré de manière adéquate. De même, le Salvador, premier

L'expérience au Salvador montre que ce véritable partenariat à pied égal entre bailleur et bénéficiaire fait preuve de résultats positifs.

pays de l'Amérique latine à avoir pris l'initiative d'adopter le programme des Nations unies «Delivering as One», s'organisera en vue d'absorber au mieux les fonds provenant des différentes institutions des Nations unies. Les institutions décentralisées seront appuyées dans leurs propositions d'action en matière de coopération au développement à travers un fonds pour les initiatives de ces acteurs et une plateforme d'échange d'information en la matière. La coopération Sud-Sud sera améliorée en définissant des indicateurs de performance pour suivre et évaluer les projets soutenus. Finalement, l'avancement de l'Agenda régional pour l'Efficacité mené dans le cadre de la participation du Salvador au Système d'Intégration centraméricaine sera dynamisé.

Estimant cette initiative, innovante, très pertinente et en accord avec les orientations du PIC 2012-2015 signé avec le Salvador à Busan le 23 mars 2012, la Coopération luxembourgeoise a décidé de la soutenir à travers une contribution d'un million d'euros. La mise en œuvre se fera exclusivement à travers les systèmes nationaux promouvant ainsi le leadership national. Le rôle luxembourgeois se limitera à mettre à disposition du gouvernement du Salvador les ressources financières nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre ses propres stratégies de développement.

L'expérience au Salvador montre que ce véritable partenariat à pied égal entre bailleur et bénéficiaire fait preuve de résultats positifs concernant le bien-fondé des activités, la créativité des stratégies de développement et la collaboration forte et fructueuse entre les différentes parties pour la mise en œuvre du projet. La Coopération luxembourgeoise espère pouvoir appliquer l'exemple du Salvador, précurseur de cette modalité innovante d'aide publique au développement, à d'autres pays partenaires à revenu moyen.

Luxembourg Cabo Verde : un partenariat en pleine évolution

Les relations de coopération bilatérale entre le Luxembourg et le Cabo Verde ont connu un automne dynamique. En septembre, une équipe d'évaluateurs a conduit une mission pour la revue à mi-parcours, dont la restitution a eu lieu le 23 octobre à Praia. Les résultats de cette évaluation sont importants non seulement pour la mise en œuvre du Programme Indicatif de Coopération (PIC) actuel, mais aussi pour l'identification du prochain PIC, qui devra entrer en vigueur après 2015.

Début octobre, les deux pays ont signé une Convention d'appui à la sécurité alimentaire 2013-2015. Celle-ci introduit un nouveau mécanisme qui garantira la disponibilité sur un compte spécial créé auprès de la Banque Centrale du Cabo Verde d'une réserve à laquelle le gouvernement pourra recourir dans le cas d'une pénurie alimentaire, mais prévoit aussi l'utilisation d'une partie des fonds versés par le Luxembourg et complétés par le Cabo Verde pour la mise en place de projets agricoles, visant à réduire l'insécurité alimentaire structurelle.

Début décembre, un avenant à l'accord relatif à l'aide budgétaire sectorielle en éducation, formation et emploi a été signé. Celui-ci permettra d'augmenter l'aide budgétaire sectorielle, en triplant pour les années 2013 à 2015 les tranches annuelles de 0,5 à 1,5 millions d'euros. Celles-ci pourront être déboursées suite aux missions conjointes biannuelles du Groupe d'Appui Budgétaire (GAO), dont le Luxembourg est membre aux côtés du Portugal, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement ainsi que de l'Union européenne. Les missions du GAO permettent de suivre et d'évaluer la gouvernance et la gestion des finances publiques, notamment dans le secteur de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi.

En espérant que la coopération entre nos deux pays partenaires continue d'être aussi fructueuse en 2014, il ne nous reste qu'à souhaiter à nos amis capverdiens, ainsi qu'aux amis de la Coopération luxembourgeoise au Cabo Verde : Feliz Natal e um bom ano novo!

PROMAN : Renforcement de la scolarisation des enfants des populations déplacées du Mali

Le coup d'état et la crise institutionnelle et sécuritaire survenus au Mali depuis le début de l'année 2012, ont contraint la Coopération luxembourgeoise à adopter une stratégie intermédiaire de relocalisation de ses programmes au nord du pays.

Dans la continuité des appuis aux populations de sa zone d'intervention ayant fui le conflit, PROMAN, l'agence qui exécute le Programme DDRK (Développement Durable dans la Région de Kidal), a pu se redéployer dans les régions plus au sud pour répondre à la détresse de familles parmi lesquelles la plupart ont dû laisser tout derrière elles. En concertation avec les différents partenaires au développement du Mali, et suite à une mission d'identification et d'évaluation menée en janvier 2013, DDRK a donc utilisé les reliquats de son programme pour fournir une assistance à la scolarisation des enfants originaires du nord durant tout le premier semestre de l'année.



Distribution des kits d'aide à Koulikoro



Lycée de Ponta Verde sur l'île de Fogo, construit par la Coopération luxembourgeoise et entré en fonction pour la rentrée 2013/2014

Quatrième reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

La quatrième reconstitution des ressources du Fonds mondial, accueillie par le gouvernement des Etats-Unis, a été ouverte par le président Barack Obama lors d'une session spéciale à la Maison Blanche. La conférence des donateurs du Fonds mondial a su assurer la plus importante somme jamais promise en faveur de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Vingt-cinq pays, ainsi que la Commission européenne, des fondations et des entreprises privées ou encore des organisations confessionnelles se sont engagés à verser des contributions à hauteur d'un montant initial de \$USD 12 milliards pour la période 2014-2016. Ceci représente un énorme succès pour le Fonds mondial, qui a estimé avoir besoin de \$USD 15 milliards pour continuer ses progrès dans la lutte contre les trois maladies. Le Luxembourg s'est engagé à hauteur de 7.500.000 euros pour ces trois ans.

Des hauts-représentants du monde entier, présents ces deux jours, se sont tous accordés que nous sommes à un moment historique de cette lutte avec la capacité d'enfin pouvoir maîtriser ces maladies, et qu'il ne faut donc surtout pas lâcher prise.



Emergency.lu aux Philippines



Retour des trois premiers volontaires, accueillis par les ministres Jean-Marie Halsdorf et Marc Spautz, Marianne Donven, responsable de l'aide humanitaire auprès du Ministère, et leur familles



Retour des trois derniers volontaires le 4 décembre.

Les élèves déplacés du nord du Mali ont ainsi reçu des appuis matériels et pédagogiques leur permettant un meilleur apprentissage et des meilleurs rendements scolaires. Les écoles et Collectivités Territoriales d'accueil ont également bénéficié d'appuis pour circonscrire les effets négatifs du conflit sur le secteur de l'éducation. L'équipe de mise en œuvre du programme a noté, à titre d'exemple, les points de satisfaction relevés par le Directeur de l'Académie de Sikasso : « Les filles ont bénéficié de tous les appuis aux élèves déplacés. Les kits de dignité qui leur sont exclusivement destinés les ont comblées de joie. Elles ont particulièrement apprécié les savons et les moustiquaires imprégnés car ceux-ci répondent au souci d'hygiène et de propriété et surtout à la prévention du paludisme, principale maladie à laquelle les ressortissants du nord sont exposés à Sikasso ». Autre satisfaction, les élèves ayant bénéficié des cours de remise à niveau ont eu un taux de réussite aux examens deux fois supérieur à la moyenne nationale.

PROMAN est un partenaire de longue date de la Coopération luxembourgeoise ; la phase III du DDRK a été lancée en 2008.

Emergency.lu aux Philippines : Une réponse efficace et une équipe forte

Le 10 novembre, deux kits de déploiement rapide d'emergency.lu et 4 volontaires de la Protection Civile luxembourgeoise ont été déployés aux Philippines. L'objectif de leur mission était de rétablir les services de communication dans les régions affectées par le typhon Haiyan, à la fois en soutien au Emergency Telecommunications Cluster (ETC) et en tant que membre du réseau de protection civile IHP (International Humanitarian Partnership).

Deux kits supplémentaires ont été envoyés aux Philippines depuis le dépôt humanitaire (Humanitarian Response Depot) – HRD à Dubaï. Le transport du personnel et du matériel a été réalisé avec l'assistance de Luxembourg Air Ambulance, de l'aviation militaire suédoise et de l'aviation militaire belge (vol effectué pour B-FAST).

Le 21 novembre, l'équipe emergency.lu aux Philippines a été renforcée par deux volontaires supplémentaires, dont un bénévole de la Protection Civile luxembourgeoise et un collègue allemand du « Technisches Hilfswerk (THW) ».

Le premier kit de déploiement rapide, mis en place sur le toit de l'hôtel de ville de Tacloban et complété par un système de contrôle d'accès sans fil fourni par Ericsson Response et permis d'établir de la connectivité à haut débit à compter du 15 novembre à plus de 900 utilisateurs, dont des autorités locales, des agences de l'ONU et de nombreuses ONG. Un deuxième kit de déploiement rapide a été mis en place à l'Hôtel de Ville d'Ormoc pour fournir des services de télécommunication à la communauté humanitaire et pour appuyer les équipes d'évaluation et de coordination du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA/ UNDAC). Il a été démantelé après 4 jours, dès que le fournisseur d'accès d'internet local a pu rétablir ses services.

Après avoir rencontré quelques problèmes techniques en raison de la forte humidité et des difficultés à trouver un endroit approprié parmi les décombres, deux kits supplémentaires ont été mis en service à Guiuan. Actuellement, les deux terminaux offrent de la connectivité gratuite aux organisations humanitaires qui sont de plus en plus nombreuses à s'installer dans cette municipalité. Il est actuellement prévu de déplacer l'un des deux terminaux de Guiuan à Roxas en soutien au Programme alimentaire mondial.

Les trois premiers bénévoles de la protection civile sont retournés au Luxembourg le 23 novembre et ont été accueillis à l'aéroport par les ministres Jean-Marie Halsdorf et Marc Spautz. Les trois autres bénévoles sont rentrés le 4 décembre. Les six volontaires sont en bonne forme physique et mentale, leur excellent travail et le retour très positif obtenu sur le terrain de la part des organisations humanitaires et des collègues techniques leur ayant donné la force de gérer les conditions de travail difficiles, ainsi que la misère et la dévastation témoignées au cours de leur mission.

Le pourquoi et le comment des évaluations avec René Lauer



René Lauer, responsable des évaluations au sein du Ministère

Est-ce que l'évaluation externe de l'activité des ONGD est vraiment nécessaire ?

Fréquemment, les gens qui travaillent dans la coopération au développement, que ce soient des volontaires ou des professionnels, se retrouvent tellement absorbés par les défis quotidiens et les obligations prioritaires urgentes qu'ils ne disposent plus du recul nécessaire pour analyser objectivement le potentiel d'amélioration du fonctionnement d'une association ou de l'évolution d'un projet.

Un évaluateur externe questionne et analyse les qualités d'un projet de développement d'un point de vue neutre et différent. Il fournit des éléments d'analyse pour qu'une remise en cause et un débat informé aient lieu. L'évaluation fait partie du cycle de projet et constitue un moment d'(auto)critique et de réflexion. Il s'agit d'un exercice d'apprentissage partagé entre l'évaluateur, l'ONGD évaluée et le ministère.

Pourquoi évaluer certaines ONGD et d'autres non ? S'agit-il d'une pratique acceptée par les acteurs concernés ? Participent-ils ? Quelles sont leurs attentes ?

Le ministère évalue régulièrement des ONGD agréées notamment, en amont des discussions sur un nouvel accord-cadre, sur demande d'ONGD elles-mêmes, ou au moment du passage du cofinancement à l'accord-cadre. En règle générale tout accord-cadre est évalué au moins une fois. Les ONGD sont informées de cet exercice et participent aux Comités de pilotage de l'évaluation qui empruntent une approche de transparence et d'esprit critique dans le but d'apporter des éléments de réflexion aux discussions.

En général l'exercice d'évaluation est bien accepté par les ONGD qui sont soumises à un audit structurel et organisationnel ainsi qu'à l'évaluation d'un échantillon de leurs projets sur le terrain. Ce sont les évaluations des projets selon les critères de l'OCDE/CAD (pertinence, efficacité, efficience, impact et durabilité) qui suscitent le plus de débat et d'intérêt du côté des ONGD, tandis que le ministère porte davantage son attention au partenariat entre les ONGD du Nord et du Sud et le rôle que l'ONGD luxembourgeoise joue dans ce partenariat Nord-Sud.

Signalons que les nouvelles conditions générales entre le MAE et les ONGD prévoient une responsabilité accrue des ONGD en matière d'évaluation, ce qui contribue significativement à l'établissement d'une réelle culture d'évaluation et de transparence dans la Coopération au développement au Luxembourg.

Qui réalise l'évaluation proprement dite ?

La mise en œuvre de l'évaluation est généralement confiée à des consultants-évaluateurs externes indépendants par le biais d'un appel d'offre public. Le ministère publie un à deux appels d'offres par année.

L'évaluation et la rédaction d'un rapport d'évaluation est la responsabilité du consultant. Le service « Evaluation et contrôle de qualité » du ministère agit en tant que facilitateur mais ne participe pas à l'évaluation même. La mission de l'évaluateur se termine avec la remise du rapport final. Par la suite, le ministère et l'ONGD discutent l'approbation et l'application des éventuelles recommandations formulées par l'évaluateur. Ce dernier volet est entièrement la responsabilité de l'ONGD et du ministère.

Réunions d'informations sur la mise à jour des documents ONG

La version actualisée de l'ensemble des documents régissant les relations entre les ONG et le ministère peut être consultée dans l'Espace documentaire sur le site internet de la coopération. Leur entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2014.

Des réunions d'information sont organisées par le Cercle de coopération. Le ministère sera présent pour répondre aux questions des ONG

- Le lundi 16 décembre de 14h à 18h au ministère : Présentation des nouvelles conditions générales et schémas de demande et de reporting pour les financements « Education au développement et sensibilisation ».

- Le vendredi 10 janvier de 10h à 12h au ministère : Présentation du nouveau tableau de bord pour accord-cadre et des changements dans les conditions générales relatives aux accords-cadres.

- Le jeudi 16 janvier de 14h à 17h Salle « Claire » Maison d'accueil des franciscaines, 50, av. Gaston Diderich: Présentation des changements apportés aux conditions générales (agrément, cofinancement simple, frais administratifs, obligations d'audit,...).



Présentation des nouvelles conditions générales et schémas pour la sensibilisation



Schéi Feierdeeg an e
glécklecht neit Joer !

Season's greetings and best
wishes for the new year!

Fröhliche Feiertage und ein
glückliches neues Jahr !

Joyeuses fêtes et meilleurs
vœux de Nouvel An !

Toute l'équipe de la

Direction de la coopération
au développement et de
l'action humanitaire,
ministère des Affaires
étrangères et européennes

6, rue de la Congrégation, L-1325
[+352] 24 78 23 51
+352 463842
Info.cooperation@mae.etat.lu

Retrouvez-nous sur le Web :
<http://cooperation.mae.lu>
www.cooperation.lu



Cercle de Coopération - Pleins Feux sur la Cohérence des Politiques Européennes pour le Développement : l'impact réel des politiques de l'UE sur la vie des pauvres

Dans ce troisième rapport de la série publié par CONCORD, la confédération européenne des ONG de développement s'efforce d'attirer l'attention des décideurs européens sur des cas concrets d'injustice.

CONCORD appelle les décideurs européens à prévenir, à détecter et à corriger certaines politiques préjudiciables, et ce par une véritable mise en œuvre du principe de Cohérence des politiques pour le développement (CPD) tout au long du cycle d'élaboration des politiques. L'article 208 du traité de Lisbonne a fait de la CPD une obligation, officialisant le fait que toute politique européenne doit venir en appui aux besoins des pays en développement ou du moins qu'elle ne peut être contraire à l'objectif d'éradication de la pauvreté.

CONCORD reconnaît les progrès effectués depuis quelques années, mais une prise en compte plus efficace de la CPD dans l'ensemble des politiques de l'UE demeure nécessaire.

Le cadre international actuel manque de mécanismes fondamentaux de prévention, de détection et de correction des incohérences des politiques. Le changement, toutefois, doit commencer par l'Europe elle-même, sur la base de ses obligations légales existantes.

Le rapport comprend un chapitre sur le cadre institutionnel européen et trois chapitres thématiques plus particulièrement axés sur le financement pour le développement, et sur les politiques en rapport avec la sécurité alimentaire, les ressources naturelles, et le changement climatique. Il donne également une vue d'ensemble des systèmes de CPD dans quelques Etats membres, dont le Luxembourg.

Plusieurs des États membres de l'UE, y compris le Luxembourg, se sont dotés de systèmes institutionnels de CPD de diverses natures. Si certaines pratiques positives et intéressantes sont à noter, dans aucun État membre l'ensemble des conditions d'une mise en œuvre efficace de la CPD ne sont réunies : volonté politique au plus haut niveau, stratégie de mise en œuvre assortie d'objectifs clairement définis au regard desquels mesurer les avancées, et mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation appropriés.

Le rapport de CONCORD montre que des alternatives sont possibles.

Informations complémentaires : <http://www.concordeurope.org/coherent-policies>

Contribution de Christine Dahm, Secrétaire générale du Cercle de Coopération du Luxembourg

Pour vous désinscrire de News! la newsletter de la Coopération luxembourgeoise envoyez –"désinscrire" à info.cooperation@mae.etat.lu